Dimanche, marchez avec nous pour le climat

Dimanche 9 mai, rejoignez-nous et marchons pour manifester notre mécontentement face à l'échec climatique et démocratique qu'est la loi climat et résilience, pour rompre avec un gouvernement qui refuse de faire face à l'urgence écologique et nous unir face aux défis qui nous attendent ! Notre Affaire à Tous marchera à Paris, Strasbourg, Lyon et Nantes. 131 marches sont prévues dans toute la France : rejoignez une manifestation près de chez vous pour dénoncer le manque d'ambition du gouvernement.

Pour faire monter la pression et faire du 9 mai une journée historique, **parlez de la Marche d'Après à vos proches et partagez l'événement Facebook !**

On vous attend nombreux.ses partout en France !

Rejoins une marche près de chez toi

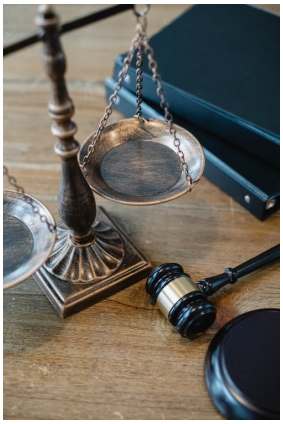

La loi climat a été votée à l'Assemblée

Hier, les députés ont voté le texte du projet de loi climat et résilience et **l'ont adopté à 332 voix contre 77 et 145 abstentions.** Ce texte sera sans aucun doute vanté par la majorité comme une victoire verte du quinquennat.

Mais ne soyons pas dupes : **il s'agit bien d'un échec climatique et démocratique.** Bien des mesures phares ont été écartées alors même qu'elles figuraient parmi les propositions de la Convention Citoyenne pour le Climat t et 25% des amendements ont été déclarés irrecevables.. La loi est très loin d'être à la hauteur de l'urgence à laquelle nous faisons face.

Ce mois-ci c'est le Sénat qui va à son tour examiner le projet de loi.

Restons mobilisé.e.s jusqu'au bout pour une vraie loi climat !

Le collectif Notre Constitution Ecologique devant le Sénat

Ce matin, **nous étions devant le Sénat avec le groupe Notre Constitution Écologique** pour rappeler aux sénateurs et sénatrices l'importance de voter en faveur de la modification de l'article 1er afin qu'il prenne en compte les enjeux écologiques et climatiques.

Notre Constitution Écologique se mobilise depuis 2018 pour voir aboutir une réforme constitutionnelle à la hauteur des enjeux écologiques et climatiques. Mais cette réforme constitutionnelle, annoncée dès 2017 par le Gouvernement, a sans cesse été repoussée, jusqu'à ce que la Convention Citoyenne reprenne l'idée d'une modification de l'article 1er de la Constitution, avec la formulation suivante :

« La République garantit la préservation de la biodiversité, de l'environnement et lutte contre le dérèglement climatique »

Cette proposition a été transcrite dans le projet de loi constitutionnelle adopté sans amendement par les députés le 16 mars dernier. À compter d'aujourd'hui, **les sénateurs étudient à leur tour ce projet de loi**. La semaine dernière, **Notre Constitution Écologique a sorti une vidéo pour rappeler les enjeux autour de cette réforme** et appeler à la mobilisation pendant les débats au Sénat.

Nous resterons mobilisés jusqu'au bout pour que le texte soit conservé avec le terme "garantir" , gage d'efficacité de la proposition.

Agissez avec nous !

Pour que nous construisions ensemble une planète protectrice du vivant et des droits humains, votre engagement à nos côtés et **vos dons sont essentiels.**

Nous avons besoin de votre soutien !

Je fais un don

J'adhère à Notre Affaire à Tous

Notre Affaire à Tous
31 rue Bichat
75010 Paris
contact@notreaffaireatous.org

Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur Notre Affaire à Tous.

Se désinscrire

Envoyé par
sendinblue

© 2021 Notre Affaire à Tous